

DECRET N° 77/714 DU 23/12/77  
portant nomination de Monsieur NGALOUA  
Jean-Paul, Inspecteur d'Education Physique  
et Sportive de 2° échelon en qualité de  
Directeur des Etudes, Equipements et  
Installations Sportives au Secrétariat  
Général aux Sports.-

-----

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU  
PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
MINISTRE DU PLAN.

Vu l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'Acte N°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité  
Militaire du Parti et fixant ses attributions;

VU l'Acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation  
et la structure du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des  
Membres du Conseil des Ministres;

Vu l'Ordonnance N°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exer-  
cice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo;

Vu le décret n° 77/698 du 16 Décembre 77 portant création, attri-  
butions et organisation du Secrétariat Général aux Sports ;

Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion  
du 5 Novembre 1977,

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Monsieur NGALOUA Jean-Paul, Inspecteur d'Education  
Physique et Sportive de 2° échelon, précédemment Directeur du Stade  
de la Révolution est nommé Directeur des Etudes, Equipements et Instal-  
lations Sportives au Secrétariat Général aux Sports.

ARTICLE 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures  
contraires.

...../.....

K

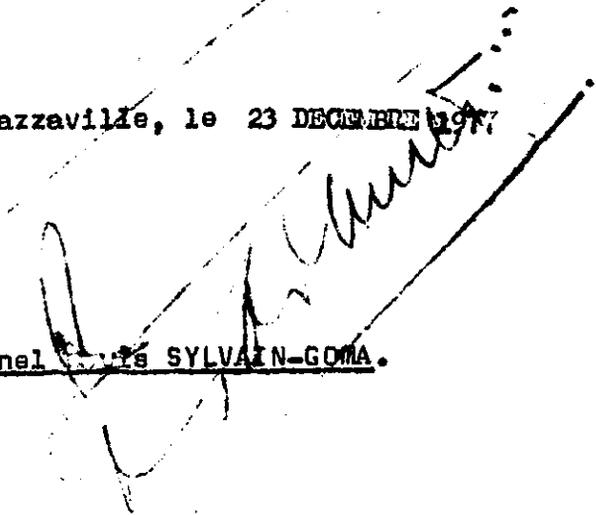
ARTICLE 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 23 DECEMBRE 1977

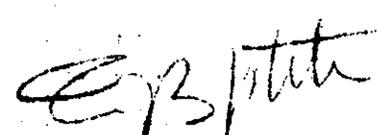
Par le Deuxième Vice-Président  
du Comité Militaire du Parti, Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement,  
Ministre du Plan,

Le Ministre de la Justice et du  
Travail, Garde des Sceaux,

  
A. MOUISSOU-POUATE.

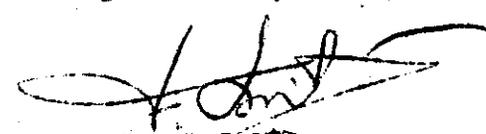
  
Colonel SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre de la Culture, Arts et  
Sports,

  
J.B. TATI-LOUTARD.-

le Ministre des Finances,

Le Ministre Délégué auprès du Premier  
Ministre chargé du Plan,

  
Francois B I.-